

Justificatif généré le 30/11/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 30/11/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/710954
N° d'annonce : 710954

DPO CONSULTING PARIS

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €

Siège social : 18 rue pasquier 75008 PARIS

879 872 489 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 30 novembre 2023, l'associé unique, la société : DPO CONSULTING, société par actions simplifiée, 18 rue pasquier, 817 754 138 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société DPO CONSULTING PARIS en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société DPO CONSULTING PARIS à la société DPO CONSULTING.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeP7ad5ER

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeP7ad5ER>

